

Le Syndicat des eaux d'Ile de France vote le maintien de la gestion privée (12/12/2008 08:08)

« Ce sont les VRP de Veolia ». Le slogan a été maintes fois répété jeudi soir dans les rangs du public venu nombreux assister à l'assemblée générale du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif) qui s'est finalement prononcé en faveur d'un renouvellement du contrat passé avec Veolia.

Le 10 octobre dernier, le bureau du Sedif (Syndicat des eaux d'Ile-de-France), qui gère l'approvisionnement en eau de 144 communes parmi les plus importantes de la région, avait déjà examiné le contrat passé avec le groupe privé Veolia, qui arrive à expiration le 31 décembre 2010. Ce contrat a suscité de nombreuses protestations des associations de consommateurs et des écologistes, qui dénoncent l'inflation du prix de l'eau. La ville de Paris a entendu ces protestations et remunicipalisé sa gestion de l'eau. **L'eau du robinet coûterait beaucoup plus cher lorsqu'elle est distribuée par Veolia, selon les associations d'usagers.**



Les délégués du Sedif se sont réunis jeudi soir à l'usine de l'eau de Choisy-le-Roi. L'orientation vers une délégation de service avait les faveurs des délégués des municipalités classées à gauche, mais pas de celles – majoritaires – qui se rangent derrière le président du syndicat, André Santini (Nouveau centre). **La majorité des 144 délégués du Sedif, qui se prononcent souverainement, a voté une nouvelle gestion privée de l'eau pour les 144 communes concernées, représentant quelque 4 millions de Franciliens.**

Un appel d'offres international sera lancé mi-2009 dans le cadre du Code des marchés publics mais les associations d'usagers ne doutent pas qu'il soit remporté par Veolia, le mieux placé des opérateurs privés